

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2016/05

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 02 Mars 2016

L'an deux mille seize et le deux mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 23 février 2016.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : VOLLE – BEUGNET – HILAIRE – CORNET- JOLLIVET –
EUVRARD – BOUNIARD – PIQUEMAL – TESTON – GRENIER.**

**Excusés : Mme CROZIER a donné procuration à Mr VOLLE.
Mme RAMUS a donné procuration à Mr HILAIRE.
Mme LEBRAT a donné procuration à Mr JOLLIVET.
Mr GAUTHIER a donné procuration à Mme BEUGNET.**

Absent : Mr RIFFARD.

Mr TESTON a été élu secrétaire.

Objet : Demande de subvention à l'État dans le cadre de l'appel à projets pour le soutien à l'investissement public local.

Le Maire présente au Conseil Municipal les dispositions de la dotation de soutien à l'investissement public local créé par la loi des finances 2016.

Il propose de solliciter une subvention de l'État pour les travaux prévus en 2016 et qui entre dans le cadre des projets éligibles déterminé par la loi.

Il s'agit des travaux de rénovation thermique de la Mairie – École primaire et de la Salle Eysseric, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux toilettes publiques, la mise aux normes électrique de la Salle Polyvalente et la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'atelier communal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de répondre à l'appel à projets pour le soutien à l'investissement public local pour les travaux suivants :

1 – Programme de rénovation thermique du bâtiment Mairie – École.

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux d'isolation des bâtiments, dont le montant prévisionnel s'élève à 29 000 € HT soit 34 800 € TTC, sous réserve de l'attribution des subventions et des crédits budgétaires disponibles.
- **SOLLICITE** de l'État au titre du soutien à l'investissement public une subvention de 14 500 €.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant.
 - *Montant total des travaux = 29 000 € HT soit 34 800 € TTC.
 - *Subvention de l'État (50% du HT) = 14 500 €.
 - *Subvention des SDE = 8 350 €.
 - *Financement Communal = 11 950 €.

2 – Programme de rénovation thermique de la Salle Eysseric.

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux d'isolation de la salle Eysseric dont le montant prévisionnel s'élève à 30 000 € HT soit 36 000 € TTC, sous réserve de l'attribution des subventions et des crédits budgétaires disponibles.
- **SOLLICITE** de l'État au titre du soutien à l'investissement public une subvention de 24 000 €.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant.
 - *Montant total des travaux = 30 000 € HT soit 36 000 € TTC.
 - *Subvention de l'État (80 % du HT) = 24 000 €.
 - *Financement Communal = 12 000 €.

3 – Accessibilité personnes à mobilité réduite aux toilettes publiques.

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux d'accessibilité des toilettes publiques par les personnes à mobilité réduite, dont le montant prévisionnel s'élève à 5 000 € HT soit 6 000 € TTC, sous réserve de l'attribution des subventions et des crédits budgétaires disponibles.
- **SOLLICITE** de l'État au titre du soutien à l'investissement public une subvention de 4 000 €.

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant.
 - *Montant total des travaux = 5 000 € HT soit 6 000 € TTC.
 - *Subvention de l'État (80% du HT) = 4 000 €.
 - *Financement Communal = 2 000 €.

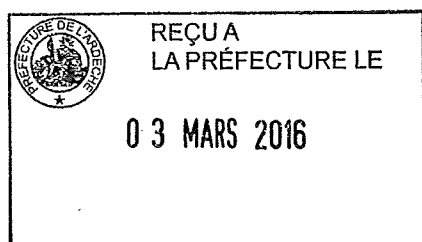
4 – Mise aux normes électriques de la Salle Polyvalente.

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux de mise aux normes électriques de la Salle Polyvalente, dont le montant prévisionnel s'élève à 3 000 € TTC, sous réserve de l'attribution des subventions et des crédits budgétaires disponibles.
- **SOLLICITE** de l'État au titre du soutien à l'investissement public une subvention de 2 400 €.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant.
 - *Montant total des travaux = 3 000 € TTC.
 - *Subvention de l'État (80% du HT) = 2 400 €.
 - *Financement Communal = 600 €.

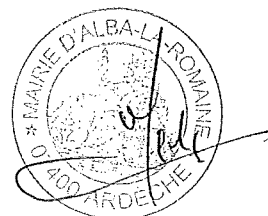
5 – Rénovation de la toiture de l'atelier communal et création d'une centrale photovoltaïque.

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux de rénovation de la toiture de l'atelier communal et création d'une centrale photovoltaïque, dont le montant prévisionnel s'élève à 92 381.00 € HT soit 110 857.00 € TTC, sous réserve de l'attribution des subventions et des crédits budgétaires disponibles.
- **SOLLICITE** de l'État au titre du soutien à l'investissement public une subvention de 73 905 €.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant.
 - *Montant total des travaux = 92 381 € HT soit 110 857 € TTC.
 - *Subvention de l'État (80% du HT) = 73 905 €.
 - *Financement Communal = 36 952 €.
- **CHARGE SON** Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 02 mars 2016.



POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 03 mars 2016.
LE MAIRE,
André VOLLE.



AV

2016-016

